

Nantes le 18/11/2016

COURRIER AUX ENTREPRISES

Madame, Monsieur,

Avec 80 apprentis qui sont entrés en formation depuis septembre 2015, le **Centre de Formation des Apprentis (CFA) des métiers du Sport et de l'Animation** connaît un franc succès pour sa seconde année d'existence.

Ce CFA « hors les murs » est conventionné avec plusieurs organismes de formation dont **l'Institut Régional de Formation du Football (IRFF) porté par la Ligue de Football des Pays de la Loire**. Cet institut a pour objet d'optimiser la formation de nos éducateurs afin d'améliorer l'accueil, le niveau d'expertise et de pratique dans nos clubs.

En 2017, Le **Brevet de Moniteur de Football** (niveau IV) et le **Brevet d'Entraîneur de Football** (niveau III) seront ouverts par la voie de l'apprentissage.

Le CFA des métiers du sport et de l'animation s'appuie sur une association habilitée à percevoir le quota de la taxe d'apprentissage, celle-ci constituant l'une des ressources essentielles au développement du CFA. **La taxe d'apprentissage permet, notamment, de financer la formation des apprentis, d'améliorer les conditions de formation, d'acheter du matériel pédagogique et sportif.**

L'Institut Régional de Formation du Football de la Ligue des Pays de la Loire est lui habilité à percevoir le hors quota de la taxe d'apprentissage.

Vous trouverez ci-joint le flyer explicatif lié à cette collecte 2017 qui prendra fin **le 28 février 2017**.

Comptant sur votre engagement à nos côtés, nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations sportives.

Marcel Retailleau

Pdt CFA Sport Animation



Alain Durand

Pdt de la Ligue de Football des Pays de la Loire

